

Etre pompier à Altwiller

Un vrai sacerdoce au service de l'urgence

Nomination

La dernière cérémonie de la Ste. Barbe en décembre 2001 a vu la promotion du Sapeur Jean Paul BOURDEAUX au grade de Caporal. Bravo et félicitations

Effectifs

Suite à son déménagement vers Faulquemont, le Caporal Hervé BANA a donc du quitter le corps d'Altwiller où il fut très apprécié. Merci à lui et bon vent dans sa nouvelle ville dont il a d'ailleurs rejoint le Centre de Secours.

Sur le plan des arrivées, on notera celles de Olivier EBEL et de Jérémy COLELLA venus renforcer nos rangs Bienvenue dans la grande famille des sapeurs-pompiers.

L'effectif du corps de notre village est actuellement de 11 hommes et 1 femme ... mais quelle femme...

Local " Incendie "

On se rappellera certainement de la dernière transformation en 1978 du local " incendie " qui fut agrandi et rehaussé pour mieux y ranger le matériel et y recevoir un camion. Depuis, ce local ne fut jamais repeint. C'est aujourd'hui chose faite.

Pendant plusieurs week-end les pompiers ont mis la main à la pâte pour redonner une nouvelle jeunesse au local incendie en y mettant isolation et peinture sur les murs. Le camion s'y sent mieux !...

Congrès d'Arrondissement

Cette année c'est ALSTING qui a reçu au mois de mai le congrès de l'arrondissement de Forbach, rassemblant ainsi, dans une salle magnifique, les sapeurs-pompiers du groupement de Saint-Avold. C'est ainsi qu'au niveau des effectifs, il a été noté que sur les 44 corps de l'arrondissement, il y avait certes une augmentation du nombre des sapeurs par rapport à l'année 2001, mais avec un déficit au niveau des jeunes sapeurs, l'âge de recrutement étant notamment passé, il y a quelque temps, de 16 à 18 ans. Jeunes du village, venez vous intéresser à notre corps dès que vous en avez envie, notamment lors des manoeuvres; nous attendrons avec joie votre majorité.

Déplacements

Une délégation se déplacera le 30 juin à YUTZ où le colonel SAUER fera ses adieux à la profession après 39 ans dans le service incendie dont 33 années en Moselle comme Adjoint au Directeur Départemental (Le Colonel SIBUE) puis comme Directeur, et Chef du plus grand Corps de France qu'est celui de la Moselle depuis 2000. Encore nos amitiés et nos meilleurs vœux de paisible retraite.

Fin mai et début juin, 8 sapeurs de notre corps sont partis en formation au centre de secteur de Saint-Avold et ceci pendant plusieurs jours, afin de remettre à jour leurs connaissances dans les domaines du secourisme en général et du secours routier. Toujours utile d'en savoir plus.

Enfin, en ces moments de vacances qui commencent, il faut savoir vigilant rester et ceci à tous les niveaux : sur la route, chez soi, autour du barbecue, à proximité des nids de guêpes, etc

De toutes manières, bonnes vacances à tous .

Altwiller

N° 20

Juin 2002

E d i t o

Chaque année, en juillet-août, l'activité du pays semble s'arrêter pendant plusieurs semaines. C'est le calendrier scolaire qui commande notre vie. Une année de labeur se termine par la belle saison, les congés, les vacances. Pour nos jeunes, une période souvent clôturée par un examen ou un concours. Que de journées d'anxiété, voire d'angoisse, mais aussi d'espoir ! A tous ces jeunes, bonne chance ! Pour ceux qui sont déjà dans la vie active, ceux qui ont vécu onze mois de vie en usine, en atelier ou autre lieu de travail, une période pour décompresser, recharger les batteries.

Ce printemps 2002 qui s'achève aura été une période électorale importante.

Election présidentielle, d'abord. Election atypique. Le président sortant est confirmé dans sa fonction pour cinq ans, mais la Nation a interpellé nos hommes politiques. Puissent ceux qui nous gouvernent et ceux qui nous ont gouverné en tirer les conséquences. La montée des extrémistes, de droite ou de gauche, et leur arrivée au pouvoir ne fait pas honneur à notre Histoire.

Elections législatives ensuite. Au moment où vous lirez ces lignes, vous connaîtrez le nom de notre député, celle ou celui qui nous représentera à Paris. Celle ou celui qui, selon qu'il fasse partie de la majorité ou de l'opposition, " fera " ou " contrefera " nos lois. Puisse-t-elle ou il œuvrer pour le bien-être de tous et mériter la confiance que nous avons placée en elle ou en lui ! Bonnes vacances à toutes et tous !



A l'honneur !

Le 5 avril 2002, lors d'une réception en mairie, M. André Berthol, conseiller général et député de la Moselle a remis les insignes d'Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques à M. François Hardy. Nommé chevalier en 1989, notre maire a été promu officier par décret ministériel du 15 mai 2000, mais les campagnes électorales municipale et cantonale en 2001 ont fait reporter la remise officielle, initialement prévue début 2001.

Lors de la même cérémonie, MM. François Hardy, Auguste Déru et Paul Clamme ont été honorés de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale en vermeil pour 30 années au service de notre Commune.

M. François Hardy a été élu pour la première fois au Conseil municipal en 1971. Elu maire en 1977, il entamait en 2001 son 5ème mandat de maire.

M. Auguste Déru a lui aussi été élu pour la première fois en 1971 puis réélu à chaque nouvelle échéance, il occupa la fonction d'adjoint au maire de 1995 à 2001.

M. Paul Clamme fut conseiller municipal de 1965 à 1971. Puis en 1977, il fut réélu pour siéger sans interruption au Conseil municipal jusqu'en 2001.

Aux récipiendaires, nous adressons toutes nos félicitations.



Informations communales

Amenagement du CD22

Un des objectifs fixé en 2001 était de sécuriser la traversée de notre commune par le CD22.

Deux lignes de conduite ont été définies :

* Ralentir la vitesse des véhicules qui traversent notre agglomération.

* Permettre aux véhicules qui entrent ou sortent des rues adjacentes de le faire avec un maximum de sécurité.

Le maître d'œuvre de l'aménagement reste toutefois le Département de la Moselle, même si la participation financière de la commune est sollicitée pour les projets à l'intérieur de l'agglomération.

A notre demande, un projet d'aménagement du carrefour de la route de Lachambre a été proposé par les services départementaux. Nous n'en étions pas entièrement satisfaits. A notre avis, il ne ralentissait pas assez la circulation et le Conseil municipal proposait un rond-point avec sens giratoire. Cet aménagement a été rejeté, le flux du trafic sur le CD22 étant trop disproportionné par rapport à celui du CD22G. C'est finalement un "tourne-à-gauche", comparable à celui aménagé au carrefour de la route de Holbach qui sera créé. Les travaux seront réalisés dès cet été.

Une partie du projet étant en dehors de l'agglomération, la participation financière de la commune a été ramenée à 1/6ème de la dépense engagée, soit environ 16.000 euros (105.000 F). Cette dépense ne sera réglée qu'en 2003.

Budget 2002

Investissements

DEPENSES		RECETTES	
Remboursement des emprunts	34 000	Excédent antérieur reporté	40 972
Travaux de voirie	50 000	Virement de fonctionnement	66 590
Plantations en forêt	8 900	Fonds de compensation TVA	16 700
Travaux bâtiments scolaires	10 500	Taxe locale d'équipement	3 500
Travaux sur autres bâtiments	28 200	Subvention du Département	1 150
Remplac. de bornes d'incendie	4 700	Dot. Glob. d'Equipement (reliquat 2000)	9 238
Matériel divers, outillage	3 000	Subvention FFN	2 400
Dépenses imprévues	1 250		
Total	140 550		140 550



Rallye promenade : 23 juin

Que vous soyez adeptes de recherches, de sensations, d'aventures ou si tout simplement vous avez envie de vivre une journée exceptionnelle alors ce Rallye de l'été vous convient. Départ des concurrents devant le Foyer à 8h00 pour un périple de 150 km à travers la Moselle. Premières énigmes, premiers soucis peut être, qu'importe, tout le monde se retrouve à la halte du petit déjeuner. Le rodage s'effectue rapidement et tout le monde arrive à bon port vers midi pour un pique-nique tiré du sac. Après cet interlude, il faut repartir malgré le ventre bien rempli. Mais dans ce paysage idyllique les kilomètres s'égrainent sans peine. 19h00, beaucoup de concurrents se retrouvent déjà au Foyer, les autres ne vont pas tarder... les odeurs d'un couscous font le reste



Quelques infos utiles

Nouveaux tarifs en Euros à partir du 1er janvier 2002

Locations

- journée et enterrement : 50
- Week end village : 110
- Week end extérieur : 230

Cartes de membres

- Enfants : 4
- Etudiant : 6,50
- Adulte : 8
- Couple : 14
- Famille : 19
- Tennis adulte : 22 - étudiant : 16 - enfant : 8

A noter sur vos agendas

Venez nombreuses et nombreux le samedi 20 juillet 2002 pour une grande animation dans la cour de l'école. En effet, quatre associations de notre village (le Club d'Epargne, la Société des Mineurs et Ouvriers, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et l'ASCA) se sont regroupées pour vous faire partager les festivités de la prise de la Bastille.

Cette soirée débutera par la dégustation, selon votre appétit, d'excellentes pizzas, de flammes ou de grillades et pour vous désaltérer, diverses boissons à consommer avec modération.

Pour vous dégourdir les jambes, une piste de danse sera installée et ainsi vous faire revivre nos bals d'antan. Et enfin le clou de la soirée, un feu d'artifice (un prêt à tirer d'environ 6 mn, réglementation oblige), sera tiré. Votre protection sera assurée par les pompiers d'Altwiller.

Alors n'hésitez pas et venez vous éclater. Ambiance assurée.

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

ASSE, les écoles de Altviller et Lachambre

Activités et sorties réalisées ou à venir :

Le lundi 27 mai, tous les élèves du primaire ont assisté à une représentation théâtrale à Créhange, dans le cadre du 6ème Festival de Théâtre Jeune Public.: Côté cour - côté jardin.

Le 23 mai, les élèves des CM1-CM2 se sont rendus à Hostenbach et le 21 juin, ce sont les correspondants allemands qui se déplaceront à l'école de Lachambre.

Le jeudi 6 juin, tous les élèves du primaire ont découvert le château de Malbrouck à Manderen par une visite guidée et costumée, le matin et l'après-midi, ils ont visité une miellerie à Apach.

Le samedi, 8 juin, les élèves du CM1-CM2 de Mme Klem ont animé une représentation théâtrale au Foyer de Lachambre.

Le dimanche 9 juin, l'Association des Parents d'Elèves a organisé sa traditionnelle fête familiale au Foyer d'Altviller. L'A.P.E. avait prévu un circuit pédestre de 10 km pour les plus courageux, et/ou un repas barbecue.

Le vendredi 14 juin, tous les enfants du regroupement pédagogique ont participé à l'opération " Chante-école " à la salle polyvalente de Folschviller. Tous les enfants des écoles volontaires du secteur de Saint-Avold se sont retrouvés pour chanter ensemble le temps d'une demi-journée.

Et bien sûr, tout au long de ce 3ème trimestre ont eu lieu des activités USEP pour le plaisir des petits et des grands.

Conseil de fabrique

Depuis que nous faisons partie de la Communauté de paroisses de "Notre-Dame du Vahl", les offices ne sont plus aussi fréquents dans notre église. Nos revenus ordinaires ont baissé sensiblement. Pour continuer à entretenir dignement notre lieu de Culte, plutôt que de quêter directement de porte à porte, nous comptons sur votre solidarité pour nous retrouver tous autour d'une table,

**le dimanche 15 septembre 2002, à midi, au Foyer d'Altviller, pour le
REPAS DE L'AMITIE.**

Dès à présent, réservez cette date.

Le menu, le prix de votre participation et tous les renseignements vous seront communiqués en temps voulu.

Le bénéfice de ce repas sera intégralement pris en compte dans notre budget pour les besoins matériels de notre paroisse.

P.S. : Cette année, il n'y aura pas de " Veillée de Noël" avec repas " Schwinskäs "

Fonctionnement

Dépenses		Dont :
Achats et variations de stocks	30 316	Electricité et combustibles : 16 900 Fournitures administratives : 1 700 Fournitures scolaires : 3 100
Services extérieurs	43 930	Entretien (bâtiments, voirie, terrains) : 19 900 Bois et forêts : 13 500 Primes d'assurances : 3 500
Autres services extérieurs	20 780	Déchetterie de Valmont : 3 000 Fêtes et cérémonies : 3 800 Frais d'affranchiss. et de télécomm. : 2 100 Frais de gardiennage des forêts : 1 500
Impôts taxes et versements	1 000	Taxes foncières : 1 000
Charges de personnel	67 170	Salaires : 46 700 Charges : 20 470
Virement pour investissements	66 590	
Autres charges de gestion	73 725	Ordures ménagères : 40 000 Service Départemental d'Incendie : 8 075 Indemnités : 20 000 Participation intercommunale : 5 000
Charges financières Charges exceptionnelles	20 380 200	Intérêts des emprunts : 20 000
Total	324 091	

Recettes		Dont :
Excédents antérieur	56 421	
Produits des services	37 273	Coupes de bois : 7 500 Redevance Ordures ménagères : 28 123 Locations de terrains : 1 100
Impôts et taxes	101 682	Contributions directes : 85 447 Taxes sur les pylones électriques : 4 625 Redevance des mines : 6 200 Taxe addit. sur les droits de mutation : 5 400
Dotations et subventions	115 770	Dotation forfaitaire : 61 500 Dotation solidarité rurale : 4 885 Dotation aux élus locaux : 2 100 Compensation TP TF et TH : 37 985 Attribution FDTP : 760 Fonds nationaux de péréquation : 8 050
Produits de gestion	12 945	Location des immeubles : 12 125
Total	324 091	

Impôts locaux

Le Conseil municipal a décidé de ne pas modifier les taux des quatre taxes locales en 2002. S'il y a donc une variation de vos impôts locaux cette année par rapport à l'année précédente, elle sera due soit à un changement de votre base d'imposition, soit à un changement des taux du Département et/ou de la Région.

	Taux communal	Moyenne nationale	Moyenne départemental	Recettes pour la Commune
Taxe d'habitation	12,83	13,56	12,69	38 158
Taxe sur le Foncier bâti	12,61	17,28	12,68	27 023
Taxe sur le Foncier non bâti	32,84	41,29	43,65	5 222
Taxe professionnelle	9,13	14,85	n.c	15 046

Vandalisme

Si la nuit des Sorcières n'a donné lieu cette année à aucun incident grave dans notre village, la commune déplore cependant depuis quelques temps certaines dégradations inexcusables. Bancs du terrain de tennis saccagés, tags de l'abribus du haut du village, vitre cassée de l'abribus du village. Dans ce dernier cas, le coupable ayant eu la présence d'esprit d'avouer son geste, un travail d'intérêt général lui sera demandé à hauteur des frais engagés par la commune pour le remplacement de la vitre soit la somme de 537,87 euros. La commune tient à rappeler que toute dégradation ou acte grave dont le ou les auteurs ne se seraient pas manifestés donnerait lieu à un dépôt de plainte.

Subventions

Le Conseil municipal a accordé les subventions de fonctionnement suivantes pour 2002

Fabrique de l'église d'Altviller	230 euros
Société d'Entraide des Ouvriers et Mineurs d'Altviller	230 euros
Club d'épargne " A la vieille Auberge " d'Altviller	230 euros
Chorale Paroissiale de Lachambre-Altviller	230 euros
Association des Parents d'élèves de Lachambre-Altviller	230 euros
Association Socioculturelle (A.S.C.A.) d'Altviller	230 euros
Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Altviller	840 euros*
Association Scolaire Sportive et Educative d'Altviller	288 euros**
Association Scolaire Sportive et Educative de Lachambre	432 euros**
U.S.E.P. de la circonscription scolaire de Saint-Avoid - Sud	100 euros
Amicale du personnel du Syndicat des Eaux de Barst	60 euros

* Subvention de fonctionnement de 230 euros + subvention de 230 euros pour le feu d'artifice + subvention de 380 euros pour le règlement d'une assurance individuelle de chaque sapeur-pompier.

** Subvention de 8 euros par enfant scolarisé respectivement à Altviller et à Lachambre pour des activités extra-scolaires.

Ordures ménagères

La somme à verser en 2002 au Syndicat Intercommunal de Voirie et de Collecte des Ordures Ménagères (S.I.V.C.O.M.) est de l'ordre de 26.000 euros pour le traitement, deux collectes hebdomadaires - normale et sélective et une collecte mensuelle des objets encombrants. Le contrat actuel avec la Société Onyx se termine en juillet 2002 et une nouvelle adjudication du marché aura lieu. (Il ne sera sans doute pas moins cher que le précédent, conclu il y a 3 ans.)

En outre, notre participation à la gestion de la déchetterie de Valmont est estimée à 3.000 euros.

Le coût de la collecte et du traitement de nos ordures ménagères peut donc être estimé à environ 30.000 euros en 2002.

Le Conseil municipal a décidé d'équilibrer le compte des ordures ménagères. L'augmentation de la redevance par rapport à 2000 - il n'y a pas eu d'augmentation en 2001 - est donc raisonnable malgré un deuxième ramassage hebdomadaire pour le tri sélectif.

Votre redevance en 2002 sera la suivante :

Personne seule	67 euros
Foyer de 2 personnes	117 euros
Foyer de 3 personnes	148 euros
Foyer de 4 personnes	180 euros
Foyer de 5 personnes	213 euros
Foyer de 6 pers. et +	247 euros



Comme par le passé, elle sera perçue, tous les 4 mois, avec votre facture de consommation d'eau.

N.B. : Sur cette facture du Syndicat des Eaux de Barst, le 4 apparaissant dans le cadre " CONSOMMATION ORD. MENAG. " ne représente pas le nombre de personnes de votre foyer mais la période de recouvrement de 4 mois et la somme totale y figurant égale au tiers de votre redevance annuelle.

Travaux engagés pour 2002

Dans le cadre du budget prévisionnel 2002, des travaux importants ont été programmés à savoir :

- le remplacement du plancher d'une des salles de classe à l'école maternelle pour un montant de 5 573,25 H.T. Cette opération a été effectuée pendant les vacances scolaires de printemps par l'entreprise RUCHO d'Altwiller.
- le ravalement de la façade du bâtiment Foyer - Ecole pour un montant de 7 417,23 H.T. Les travaux ont débuté au mois de mai et réalisés par l'entreprise MAJCEN de Saint-Avold.
- le remplacement des fenêtres du logement de fonction de l'école pour un montant de 3 610 H.T. Les travaux seront réalisés par l'entreprise RUCHO d'Altwiller.

- plusieurs emplacements bétonnés pour entreposer : poubelles, containers à verre, déchets verts ... pour un montant de 7 630 H.T. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise BATI - TP de Lachambre.
- La réfection de la route de Valmont. Les travaux seront réalisés par l'entreprise TERRA-EST de Vahl - Ebersing pour un montant global de 36 166 H.T. Cette opération sera subventionnée à hauteur de 14 573 . Sont compris dans ces travaux :
 - Le curage du fossé le long de la forêt avec pose d'un drainage
 - Le revêtement en macadam à partir de l'intersection des rues de Valmont / de la Nied jusqu'au niveau de la forêt. Le reste du trançon restera tout de même carrossable.